

## RÉUNION AD HOC DIRECTIVES CONSTRUCTION

Compte rendu de réunion du 20 août 2024 en ligne sur Teams

### Participants

Nom	Organisation
Joëlle Fontilius	Lead Cluster UCLBP
TERRIEN Marie-Pier	Co-lead Cluster
Salomon Brutus	Diakonie
Ricardo Jean	Habitat pour humanity
Ing Isaac	UCLBP
Pierre Paya	Build change
Marc Monplaisir	Lutheran world
Verly Jean Pierre	UCLBP

Point à l'Agenda :

1. Révisions directives pour les projets de réhabilitation

### Directives Gouvernementales Réhabilitation

#### 1. Partage du coût des constructions :

- Ricardo (HFH) travaille sur un BOQ (Bill of Quantities) standard.
- L'ONG Diakonie partagera les informations après la rencontre. La zone de Jérémie est actuellement en cours d'évaluation pour les coûts réels en maçonnerie chaînée. Le plan technique de construction sera également partagé. L'UCLBP détient les plans et devis pour ce projet également

#### A. Instructions pour l'organisation :

- Il est proposé d'avoir une catégorisation par type de réparation à effectuer, avec une quantité X dans une fourchette spécifiée.
- Par exemple avoir une grille détaillée qui indique ce qu'une réparation légère, moyenne, grande..
- Il est proposé d'avoir un prix moyen surtout pour les réhabilitations en urgences
- Un document commun pourrait être utile pour faciliter l'identification des besoins. Une checklist devrait être envisagée.

#### 3. Évaluation des risques :

- Les critères de base de la sélection intègrent déjà les risques.
- Il est proposé d'ajouter des critères en annexe pour guider les partenaires.
- Un document du MPTPC existe pour les bâtiments en maçonnerie chaînée, servant de référence. Il est recommandé d'ajouter des éléments structurels pour le renforcement des maisons, avec des critères de sélection précis pour les maisons.
- Il est important de différencier le renforcement de maison de la réhabilitation. Le renforcement concerne l'ensemble de la maison et non seulement les zones à réparer.
- L'objectif de réduction des vulnérabilités des maisons doit être clairement défini.

#### **Critères de sélection des bénéficiaires :**

- Il sera important de revoir les critères de sélection des bénéficiaires pas uniquement se basé sur la maison et son emplacement mais également des critères de vulnérabilités propres aux ménages.

#### **Notes importantes :**

- **Dans la section D du document :** Essayer de réduire les délais.
- **E.** Les matériaux locaux (sable, roche) posent des contraintes pour la conformité environnementale. Les autorisations des autorités locales pour les achats sont parfois accordées, parfois non. La communauté peut effectuer la collecte sans problème, mais les ONG doivent passer par les autorités locales, avec des discussions qui varient selon les Mairies. Les achats doivent être réalisés au niveau local.
- Le centre d'appui à la reconstruction (CAR) doit être suivi pour vérifier s'il est toujours fonctionnel.

#### **Point d'action :**

- 1. La prochaine réunion aura lieu le 11 septembre.**
  - a.** Les partenaires devront envoyer leur plans, BOQ et budget si possible un document résumant l'ensemble du travail des partenaires sera fait pour faciliter le travail lors de la prochaine rencontre.